

10 avenue du Docteur Poulain
61140 BAGNOLES DE L'ORNE
Tél. : 02.33.30.63.63

Et

3 rue de la République
61700 DOMFRONT EN POIRAIE
Tél. : 02.33.38.43.43

HONORAIRES DE TRANSACTION
à la charge du vendeur

et 35 grande Rue 53110 LASSAY LES CHATEAUX
tel : 02.43.08.53.56

1 Janvier 2022

PRIX	HONORAIRES TTC	HONORAIRES HT
de 0 à 20 000 euros	4 300 euros	3 583.33 euros
de 20 001 euros à 40 000 euros	4 800 euros	4 000 euros
de 40 001 euros à 55 000 euros	5 300 euros	4 416.66 euros
de 55 001 euros à 65 000 euros	5 800 euros	4 833.33 euros
de 65 001 euros à 85 000 euros	6 300 euros	5 250 euros
de 85 001 euros à 100 000 euros	7 300 euros	6 083.33 euros
de 100 001 euros à 130 000 euros	7 800 euros	6 500 euros
de 130 001 euros à 149 999 euros	8 500 euros	7083.33 euros
De 150 000 euros à 779 999 euros	6 %	5 %
De 800 000 euros à 1 000 000 euros : 6.2 % TTC soit 5.16 % HT		
Au-delà de 1 000 000 euros : 6.4 % TTC soit 5.33 % HT		

Les avis de valeur sont facturés 110 euros TTC soit 91.66 euros HT

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.

century21.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

SARL (Bagnoles de l'Orne et Domfront) au capital de 16 000 euros immatriculée au RCS d'ALENCON n° 809449358. Garant : GALIAN, 89 rue la Boétie 75008 PARIS (N°45619 L) pour un montant de 120 000 euros en transaction et 260 000 euros en gestion, carte professionnelle transaction, gestion, syndic de copropriété délivrée par la CCI Ouest Normandie n° CPI 61022018000026221. T.V.A intracommunautaire FR 34 809449358
SAS (Lassay les Châteaux) au capital de 1 000 euros immatriculée au RCS de LAVAL sous le numéro 89142489. Garant : GALIAN N°153761 G pour un montant de 120 000 euros en transaction et 120 000 euros en gestion. CPI délivrée par CCI MAYENNE n°5301202100000002. T.V.A intracommunautaire FR 29891424897. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement, conformément aux articles 441-3 et 441-6 du Code de Commerce. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.